

“ bulletin municipal
Villers-le-Lac 2016



”

Sommaire

Editorial	1
Affaires scolaires	2-3
Centre Communal d'Action Sociale	4-5
Cimetières - Bâtiments - Travaux divers	6-7
Circulation et sécurité	8
Urbanisme	9-11
Finances	12-13
Économie	14-15
Police municipale	16-17
Téléthon 2015	18-19
Environnement - Cadre de vie	20-22
Forêt et agriculture	23
Fêtes et cérémonie	24-25
Sport & Culture	26-28
Ils ont marqué l'actualité cette année	29-30
Mot de l'opposition	31
Agents recenseurs	31
Informations diverses	32-33
Bien vivre à Villers	34
Forum des associations	35
Calendrier des fêtes	36



Madame, Monsieur,

Ce deuxième bulletin municipal montre à nouveau, s'il en est besoin, que Villers-le-Lac est une cité dynamique, agréable et attentive au bien-être de chacun. Une année entière ne peut y être relatée mais vous aurez un aperçu des événements marquants, des travaux réalisés et des projets à venir.

Cette année 2016, nous concentrons nos efforts sur les économies d'énergie. Les nombreux bâtiments communaux qui constituent notre patrimoine, sont pour certains de véritables passoires au niveau énergétique. Avec les préconisations d'un cabinet spécialisé, notre choix, pour commencer ces travaux, s'est porté sur l'école primaire du centre. Les fenêtres datent de sa construction en 1958 et même si ce bâtiment est très bien entretenu, l'isolation des combles ne suffit pas. Fenêtres et stores seront remplacés cet été et nous projetons de remplacer aussi la chaudière prochainement. Le plan de travaux que nous allons suivre dans les années à venir met en avant les bâtiments les plus utilisés, comme la mairie et le club de l'Âge d'Or. Investir pour réduire les frais de fonctionnement, telle est notre devise. Nous comptons beaucoup sur des subventions d'état afin de pouvoir avancer rapidement. L'étude faite pour l'accessibilité des bâtiments communaux est terminée. Elle servira de guide pour les années à venir. Les travaux sont conséquents, il nous faudra prioriser les actions afin d'échelonner les dépenses.

Vous avez pu découvrir les travaux d'agrandissement du Cimetière des Côtes. La création du jardin du souvenir, aménagé autour de la statue, offre aux familles la possibilité discrète d'avoir un endroit pour se recueillir. Le bâtiment du cimetière sera rénové pour permettre les enterrements civils ou autres rassemblements funéraires.

L'année 2016 verra la création d'un terrain multisports. Situé à proximité du stade des Veuves, il permettra aux jeunes de se retrouver pour pratiquer plusieurs activités et ainsi compléter le périmètre de loisirs destinés aux jeunes Villériers.

J'ai eu le plaisir et l'honneur de remettre 5 médailles du travail pour les employés municipaux et 3 médailles de l'engagement dans la vie municipale pour les élus. Cette distinction récompense les personnes, fonctionnaires ou élus, qui ont manifesté une réelle compétence professionnelle et un dévouement constant au service de notre commune, Villers-le-Lac. Il est important de rappeler qu'il existe des hommes et des femmes dont le dévouement au bien public est la plus grande des motivations. Leur seule ambition est de contribuer à la prospérité de Villers et au bonheur de sa population. Servir l'intérêt local, pas l'intérêt privé, tel est l'état d'esprit de ces personnes remarquables.

La fameuse loi NOTRe, (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée rapidement par le Gouvernement pour donner plus de poids aux Régions préoccupe les maires. Quelle place

éditorial

pour les communes? Quelle évolution pour les intercommunalités? Cette réforme territoriale modifie les compétences de toutes les collectivités et concerne la vie quotidienne des Français. Personne ne conteste la nécessité de réduire les déficits publics, au contraire dans la gestion quotidienne, tout est déjà mis en œuvre depuis longtemps. Les compétences communales ne sont pas encore définies, mais il faudra être vigilant car la commune doit rester le socle de la démocratie, et l'échelon de proximité de solidarité et de citoyenneté des habitants. Il aurait été plus judicieux de partir des réalités du terrain portées par les communes. Les dispositions de cette loi les fragilisent, c'est pourquoi j'ai fait signer une pétition pour soutenir les petites communes.

Le couperet des dotations de l'État nous conduit à une gestion encore plus rigoureuse des dépenses communales en essayant de ne pas remettre en cause les services essentiels rendus à la population. En terme d'investissement public, la commune joue un rôle important voire primordial pour maintenir l'emploi pendant cette période de crise économique. À Villers-le-Lac nous avons surtout veillé à ne pas augmenter les impôts, c'est la bonne nouvelle qui ressort du budget communal 2016.

Villers-le-Lac a eu la fierté d'organiser Le Téléthon en décembre 2015, ce fut un véritable succès. La somme de 57 800 € a été reversée à l'AFM Téléthon. Cette belle mobilisation portée par les associations prouve que le tissu associatif est riche et que les bénévoles existent encore et sont capables de se surpasser pour la bonne cause.

Comment ne pas apprécier notre cité après les événements tragiques de 2015 et ceux qui viennent de se produire plus récemment en Belgique. Les vies fauchées lors des attentats, la violence, les actes de guerre... depuis Villers cela nous paraît loin, notre vie quotidienne n'est pas bouleversée mais notre façon de voir les choses se modifie. Les Français n'ont jamais eu autant besoin de patriotisme, le drapeau bleu blanc rouge n'a jamais autant flotté, la Marseillaise est chantée dans tous les rassemblements. À travers tous ces symboles, nous montrons notre appartenance à notre pays, notre façon de nous tenir droits et fiers.

Je terminerai cet éditorial en remerciant celles et ceux qui travaillent pour le bien-être des Villériers. Les employés communaux font un travail remarquable au quotidien dans tous les services. Les élus s'investissent dans leur mission avec détermination et rigueur et je suis fière que tous n'aient qu'un objectif : le meilleur pour Villers-le-Lac.

Je vous assure de mon entier dévouement.

Votre Maire

Dominique Mollier



Affaires scolaires

Projet Éducatif Territorial

La signature du PEDT (Projet Éducatif Territorial) à l'automne 2015 a formalisé une démarche de la commune de s'engager à proposer à chaque écolier un parcours éducatif de qualité, avant, pendant et après l'école, en organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Le comité de pilotage se réunira en fin d'année scolaire pour suivre et améliorer la mise en œuvre du PEDT.

Plusieurs associations culturelles et sportives locales ont répondu à l'appel à participation aux activités périscolaires : la Bibliothèque pour tous, l'atelier Re'création, la Fraternité, le Tennis Club du Val de Morteau, Le Hand Ball Val de Morteau, le Ski club Val de Morteau...



La Fraternité



Bibliothèque



Récréation



Tennis



Hand ball

Questions à Mme Chatelain, Directrice de l'école élémentaire du Centre

“ Nous accueillons actuellement 284 élèves, 242 familles sont représentées dans l'école par deux associations de parents d'élèves avec lesquelles nous travaillons en harmonie.

L'enseignement est assuré par une équipe de 13 enseignants et un réseau d'aide aux enfants en difficulté (RASED). L'équipe est stable à 80% et travaille ensemble depuis de nombreuses années.

Quels sont les projets développés au sein de l'École du centre ?

Le projet d'école est basé sur **la communication avec les familles et le monde extérieur** : nous avons un journal d'école écrit par les élèves des différentes classes. Il est publié 2 à 3 fois par an et a été primé l'année dernière au concours des journaux d'école du CLEMI par des journalistes professionnels. D'autre part, nous travaillons sur la communication orale en partenariat avec RCV, Radio Collège Villers-le-Lac.

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place des échanges de service pour l'enseignement des langues vivantes étrangères ou la découverte du monde afin d'habituer les élèves du primaire au changement de professeurs pratiqué au collège.

La chorale d'école permet d'associer tous les élèves à la réalisation d'un même projet. L'apprentissage des chansons traditionnelles françaises, de Brassens à Pierre Perret en passant par JJ Goldman, permet à nos élèves de chanter en famille avec leurs parents et même leurs grands-parents.

Dans le plus grand établissement scolaire du Val de Morteau, un des plus importants du département, quelle ligne directrice donnez-vous à votre équipe enseignante ?

Notre objectif premier est de proposer à nos élèves un enseignement de qualité en tenant compte des particularités de chacun et en leur permettant de progresser.

Par l'intermédiaire de notre association « École sans cartable », nous pouvons également offrir à tous un panel d'activités culturelles et sportives de qualité : chaque élève se rend au théâtre au moins 2 fois par an, participe à « École et cinéma » au cycle 3 et aux rencontres sportives sur le val de Morteau.



Nous avons mis en place avec nos collègues de maternelle une journée découverte de « la grande école » pour éviter les peurs et angoisses à la rentrée de septembre.

L'entrée au collège est également préparée pour nos élèves de CM2 qui passent une journée au collège lors des portes ouvertes. De plus, les CM2 déjeunent à la cantine du collège tous les midis, ils prennent ainsi possession des lieux de manière progressive.

Quels sont vos contacts avec la municipalité ?

La Municipalité, rappelons-le, est propriétaire des murs et doit assurer financièrement leur entretien et l'achat du matériel pédagogique des élèves des écoles. Nous avons un budget par classe, par élève et un budget transport qui est attribué à chaque école en fonction du nombre d'élèves. Actuellement, l'école entre dans l'ère du numérique et l'installation de tableaux interactifs est en cours dans nos classes. Des travaux vont être réalisés d'ici à la rentrée prochaine pour accueillir la 12^e classe que l'Éducation nationale nous a attribuée avec la hausse significative de nos effectifs. Nous nous côtoyons régulièrement et coopérons pour le bien-être de nos élèves.

S'il fallait citer une particularité de l'École du centre ce serait ?

« Apprendre et grandir ensemble dans la bonne humeur ! »



Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS



La crèche au rez-de-chaussée

Ce mode de garde est réservé aux parents qui travaillent ou sont en recherche d'emploi.

Horaires d'ouverture

Tous les jours de 7h à 18h30

Capacité d'accueil

24 places pour des enfants âgés de 3 mois à 3 ans.

Période de fermeture

Mi-juillet à mi-août / Noël / Jours fériés

Pour tout renseignement

03 81 68 14 44

2 rue Pasteur • 25130 Villers-le-Lac

La halte garderie (12 places) dès 4 mois

Horaires d'ouverture

Tous les matins de 8h30 à 11h30

Période de fermeture

Pendant les vacances scolaires.

Une équipe qualifiée accueille les jeunes enfants dans un lieu convivial, propice aux jeux, à la découverte et à l'éveil. Plusieurs activités sont proposées telles que la peinture, l'éveil musical, les parcours psychomoteurs. Votre enfant s'habitue, à son rythme, à la vie en collectivité avant son entrée à l'école maternelle.

Le périscolaire

Horaires d'ouverture

- Le matin de 7h00 à 8h30
- Le midi de 11h30 à 13h30 avec repas
- Le parascolaire de 15h30/16h00 à 16h30
- Le soir de 16h30 à 18h30

Ce service travaille en partenariat avec l'École maternelle du centre. La capacité d'accueil varie selon les plages horaires de 30 à 50 places.

Le matin, les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner varié et au choix.

À midi, les 50 enfants mangent dans une ambiance calme et sont répartis par petits groupes de 10, dans des locaux parfaitement bien insonorisés.

Après l'école, l'après-midi en parascolaire jusqu'à 16h30, est consacré au jeu, la découverte et l'éveil par le biais d'activités préparées par une équipe d'encadrement motivée.

À partir de 16h30, et après le goûter, les enfants sont « en jeux libres surveillés » en attendant l'arrivée de leurs parents.

Pour tout renseignement

03 81 68 26 86

L'accueil de loisirs pour les 3-6 ans

Horaires d'ouverture

De 7h à 18h30

Capacité d'accueil

32 places

Périodes d'ouverture

15 premiers jours de juillet

15 derniers jours d'août

Vacances de la Toussaint

Vacances de février

Vacances d'avril

Pendant les vacances, des activités diverses et variées sont organisées autour d'un thème; activités sportives et sorties en car sont également proposées.

L'équipe d'encadrement est soucieuse du bien-être des enfants et au plus près de leur besoin. Ainsi, les plus petits peuvent faire une sieste en début d'après-midi.

Les inscriptions se font à la journée ou à la 1/2 journée selon les besoins. Alors sans plus attendre, pendant les vacances, venez découvrir notre accueil de loisirs!



Cimetières / Bâtiments Travaux divers

Cimetière des Côtes

Le Conseil municipal avait retenu les Etablissements Franzy pour la réalisation des **travaux d'extension du cimetière des côtes**.

Les Ets Beurey ont assuré en sous-traitance les travaux de **terrassement des emplacements des fosses et columbariums**. À la fin du chantier, ils ont procédé aux finitions avec le chemin en contrebas. Des couches de résine associée à des graviers de couleur ont été déployées pour finaliser les sols du columbarium en élévation ainsi que le jardin du souvenir.

Les Ets Franzy ont réalisé la pose des **24 fosses murées** de 2 et 4 places ainsi que les **43 emplacements du columbarium en élévation**. Ils ont terminé les travaux par l'implantation de 14 emplacements (cavernes). Le jardin du souvenir peut recevoir des cendres en son centre, une plaquette personnalisée pourra être accrochée à l'arbre du souvenir (plaquette disponible en mairie).

Les travaux ont été achevés fin octobre.

L'aménagement paysager et les plantations sont réalisés et entretenus par le jardinier municipal.

Une main-courante sera posée autour du jardin du souvenir afin de sécuriser l'accès et de finaliser le projet.

La rénovation du bâtiment d'entrée permettra l'accueil des familles qui souhaitent une cérémonie civile.





Portail au stade des Veuves

Quelques travaux réalisés dans les différents bâtiments communaux

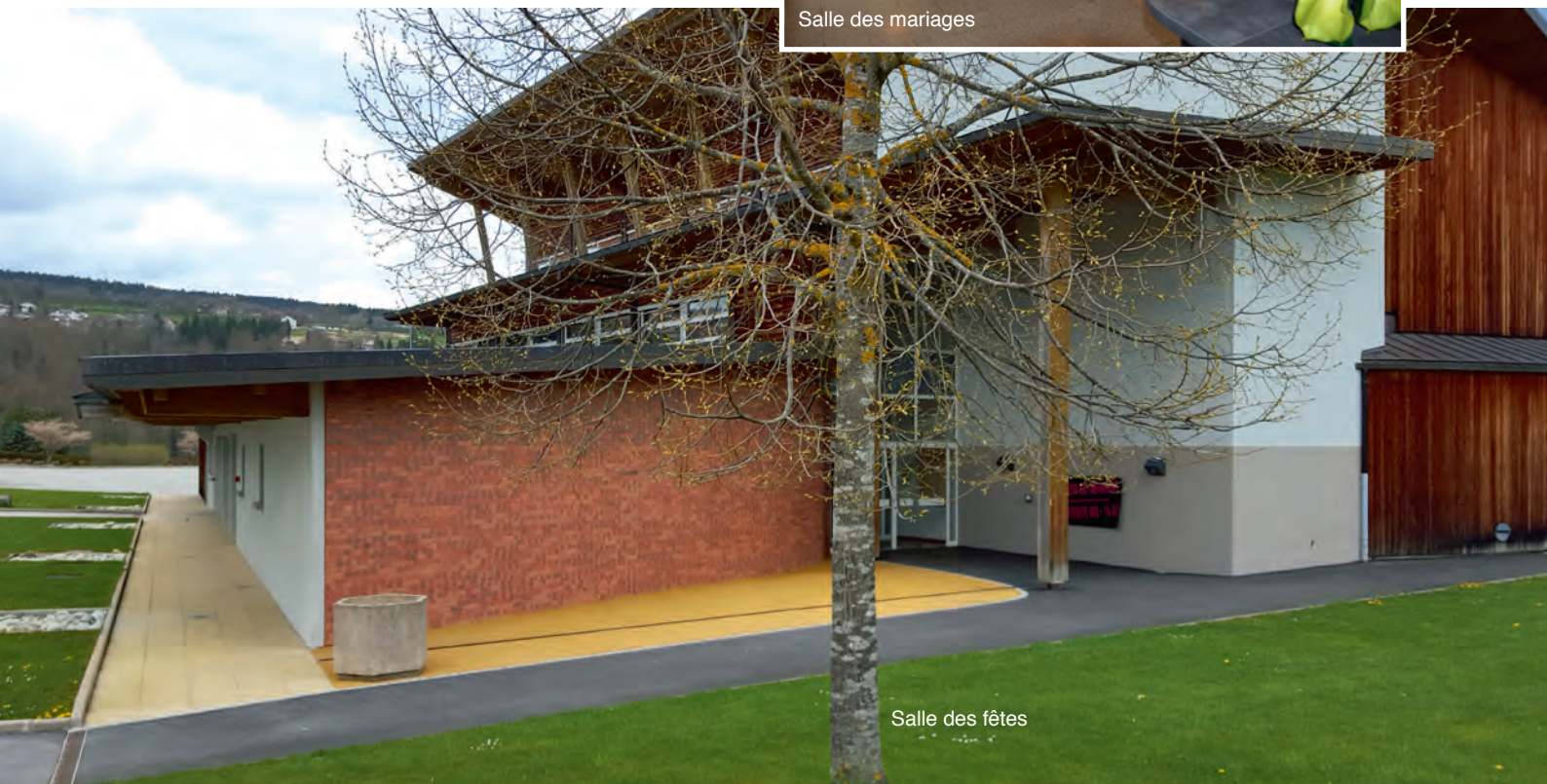
- Agrandissement du salon des familles du Funérarium
- Rénovation d'une salle de musique de l'Espace Claude Rognon
- Aménagement des locaux de la banque alimentaire sous la mairie avec une entrée séparée
- Entretien du groupe scolaire et aménagement de nouvelles classes
- Rénovation de l'entrée de la salle des fêtes
- Salle des mariages
- Portail du stade des Veuves



Classe de maternelle rénovée à l'école du Centre



Salle des mariages



Salle des fêtes

Circulation & sécurité

Deux aménagements importants portés au Budget 2015 ont été réalisés

- Les **2 ralentisseurs** au lieu dit Les Vergers sur la route départementale 215, ainsi que les **arrêts de bus**, qui sécurisent les déplacements des écoliers.
- Le **trottoir sur la route départementale 2E1** en face de l'Ancienne Douane avec les **passages piétons** et la **matérialisation au sol** Place Maxime Cupillard, qui permettent aux piétons de se déplacer dans ce carrefour très fréquenté par les voitures.

D'autres secteurs ont été aménagés pour réduire la vitesse

- Rue du Maréchal Juin / Nestor Bavoux / Souvenir Français : avec une **bande piétonne, une nouvelle signalisation et le marquage au sol**
- Rue des Chalets : la **zone à 30km/h avec sens prioritaire alterné** et les places de parking pour les riverains améliorent la circulation dans ce secteur difficile.
Il est toujours regrettable que des automobilistes se permettent de rouler sur les trottoirs !
- Carrefour de la Fromagerie des Majors : les **panneaux et la nouvelle signalisation** sécurisent le trafic.

Au budget 2016, plusieurs points ont été inscrits et votés. Ce qui permettra :

- La **sécurisation du Centre Ville** avec l'installation de nouvelles caméras de vidéo protection.
- L'**aménagement de la Place de la Griotte** afin de lutter contre l'installation illicite de caravanes.
- La **matérialisation d'une bande piétonne Route des Fins** au Cernembert
- L'essai d'un **petit giratoire vers le Syndicat d'Initiative**, pour réduire la vitesse à l'entrée du centre ville et fluidifier le trafic.

Avec l'étude de circulation et de sécurité des déplacements réalisée par le Cabinet Verdi (expertise externe), nous devons prioriser les aménagements à entreprendre cette année et les années futures. Les contraintes budgétaires nous imposent d'étaler dans le temps les réalisations que nous mettrons en œuvre au regard des conclusions et préconisations du projet. Les premiers chantiers ont été réalisés en 2015, le plan se poursuivra cette année encore.



L'ensemble des usagers de la commune, conducteurs, cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, enfants, doivent pouvoir

cohabiter en toute sécurité. Chacun d'entre nous doit donc faire preuve de civisme, de respect et de compréhension.

Les radars pédagogiques, les différentes signalisations et la Police municipale aideront les concitoyens à appliquer ces valeurs de bon sens. En cas de non respect des règles imposées pour le bien vivre de tous, nos policiers seront amenés à sanctionner les contrevenants.

Urbanisme

Route départementale des Vergers

En matière d'Urbanisme, c'est le chantier de l'année 2015 !

Son coût pour la partie communale est de 242 000 € (pour un coût global de plus de 600 000 €).

Les travaux ont débuté mi-mai pour se terminer le 20 août; l'enrobé de la voirie ayant été réalisé le 24 juillet, la circulation des véhicules a pu reprendre normalement pour les vacances.

Le problème récurrent des eaux pluviales inondant les habitations en contrebas et la nécessité pour le Conseil départemental de refaire le tapis en enrobé nous ont conduits à entreprendre ce chantier d'envergure en associant tous les partenaires - Commune pour les eaux pluviales et les trottoirs, CCVM pour l'assainissement, Syndicat du Haut Plateau du Russey pour l'eau potable et le Conseil départemental pour la voirie.

Ainsi un réseau séparatif -eaux usées et eaux pluviales- a été créé, les eaux pluviales se déversant dans un bassin de rétention au Bois de Ban.

Les branchements en eau potable ont été rénovés et mis sur le domaine public dans la mesure du possible.

Un effort tout particulier a été porté sur la sécurité des riverains par la création d'un trottoir de chaque côté de la voie de circulation du carrefour de la Rue de la Forêt au Chemin montant à l'Evasion Tonique; la sécurité des écoliers a été assurée par l'aménagement de 2 zones d'arrêt, montante et descendante, avec 2 ralentisseurs les encadrant.

La réfection de la chaussée s'est traduite par la pose d'un tapis en enrobé sur une longueur de 600 m allant du Bois de Ban à la ferme de Champagne.

La petite place du Bois de Ban a été bordée d'un « merlon » agrémenté par nos employés aux espaces verts.





Combe Varpet (route de Ceinture)

Lors de gros orages, l'apport en eaux pluviales des nouveaux lotissements de l'Essart au Clair saturé l'infiltration dans le petit bois au-dessus de la route Combe Varpet (route de ceinture); cette eau traverse la route et entraîne le bord de route.

Il a fallu réaliser un bassin de rétention qui se vide par une nouvelle canalisation installée sous la route; le bord de route a dû être consolidé par un enrochement.

La voie de circulation sera légèrement déportée pour l'éloigner du bord côté bas et ainsi la sécuriser.

Les travaux déjà réalisés juste avant l'hiver, ont coûté 18 300 €.



Trottoir Grill Comtois

Les travaux se sont déroulés du 23 au 30 juin 2015 pour un coût de 24 000 €.

Afin de sécuriser le cheminement des piétons entre la Rue du Lac et le Pont, un trottoir a été créé en longeant le Grill Comtois; c'est en effet le passage privilégié par les collégiens rejoignant les arrêts de bus de la Griotte.



Mur Rue Pasteur

Ce vieux mur n'a pas résisté à la poussée des poches d'eaux accumulées au fil du temps et des variations hivernales; un nouveau mur constitué d'éléments préfabriqués l'a remplacé avantageusement puisqu'il a été calculé pour supporter un futur parking d'une douzaine de places « sous la Cure »; d'autre part il a été reculé pour porter la largeur du parking à 5 mètres.

Le mur a pu être réalisé juste avant l'hiver; il a coûté 66 000 € auxquels il faut ajouter les 13 400 € de sécurisation par la mise en place des gabions.



Trottoir Gymnase

Il manquait 12 mètres de trottoir pour relier le gymnase au collège, ce qui obligeait les piétons à emprunter la voie de circulation ou le gazon ; un élément de sécurité supplémentaire pour nos collégiens pour un coût de 1 944 €.



Barrière rue de la Vauthière



Barrière rue du Quartier Neuf

Barrières de sécurité

Deux barrières de sécurité ont été installées rue de la Vauthière et rue du Quartier Neuf.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2016

Pour 2016, nous avons inscrit 733 000 € au budget avec en priorité :

- **Remise en état des routes** après la saison hivernale pour (80 000 €)
- **Travaux d'eau pluviale rue de la Forêt** liés aux travaux CCVM (40 182 €)
- **Réseau d'eau potable au Chauffaud – Chez le Py** (110 000 €)
- **Place Droz-Bartholet, première tranche** (119 601 €)
- **Travaux d'eau pluviale au Pissoux** (54 000 €)
- **Evacuation de l'eau pluviale aux Terres Rouges** (39 332 €)
- **Parking et place du 8 mai** (78 474 €)
- **Chemin piétonnier au Cernembert** (32 018 €)
- **Trottoir au bout du Pont** (24 686 €)
- **Réfection du mur en face de la Pharmacie Filisetti** (11 930 €)
- **Chemin piétonnier Rue du Temple** (11 212 €).
- **Eclairage public** (26 000 €)

Finances



Lors de la réunion du Conseil municipal du 30 mars 2016, Madame le Maire a présenté le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'année 2015. Les chiffres commentés lors de cette assemblée retracent toutes les actions entreprises au service des habitants de notre belle localité.

La comptabilité communale se compose de deux parties :

- **La section de fonctionnement**, qui retrace les dépenses courantes des services : administratif, entretien, salaires ainsi que les moyens de les financer : impôts et taxes, dotations diverses...
- **La section d'investissement** qui comptabilise comme son nom l'indique les achats de gros matériels et d'équipement : véhicules, travaux importants, immobilier ainsi que leur financement : emprunt, subventions...

Pour l'année 2015, les postes de dépenses les plus élevés en fonctionnement ont été les salaires et charges sociales, puis les charges à caractère général tel le déneigement, le chauffage et l'éclairage des écoles et autres bâtiments, la voirie, les intérêts versés sur emprunts.

En investissement, l'achèvement de la résidence de l'ancienne douane et la halte-garderie, la réalisation de l'extension du cimetière, des columbariums et du jardin du souvenir, la reconstruction du mur sous l'ancienne cure, les importants travaux de voirie route des Vergers, la réhabilitation des abords de la salle des fêtes, ont absorbé l'essentiel des capacités de financement de la commune, pour la plus grande satisfaction des utilisateurs.

L'ensemble de ces comptes a été approuvé à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés.

Le budget primitif dit prévisionnel, pour l'année 2016 a également été soumis à l'approbation du Conseil municipal. Les chiffres proposés reprennent l'essentiel des projets du Maire et de son Conseil pour l'exercice.

Le budget de fonctionnement restera dans la ligne des années dernières en maîtrisant autant que possible toutes les charges courantes afin de dégager le maximum de fonds disponibles pour la section investissement. Mais la baisse continue des dotations de l'État reste un point très fort d'inquiétude pour l'avenir des finances communales, encore environ 60 000 € de moins entre 2015 et 2016. Le dynamisme de la construction sur la commune permet de compenser les charges nouvelles d'infrastructures que les lotissements imposent.

Parmi les principaux projets d'investissement proposés par les diverses commissions et retenus pour ce budget, nous pouvons relever de **nombreux travaux de voirie et canalisation d'eau pluviale** en divers points de notre cité, complétés par l'aménagement d'un **stationnement de covoiturage** place du 8 mai. Dans la continuité de la réhabilitation de l'ancienne douane, le projet d'**aménagement de la place Droz-Bartholet** sera repris et une première tranche de travaux est programmée. Un budget important sera consacré au **remplacement des fenêtres et volets du groupe scolaire** de façon à réduire les charges de chauffage de ce bâtiment. Des travaux importants de **mise aux normes électriques** seront réalisés à l'école du centre et au petit gymnase.

Le rapport sur l'**accessibilité PMR**, personnes à mobilité réduite, obligera de nombreux et parfois coûteux travaux qui seront répartis sur plusieurs exercices.

Les écoles seront dotées de **tableaux numériques** offrant ainsi aux professeurs et aux élèves des matériels modernes d'enseignement.

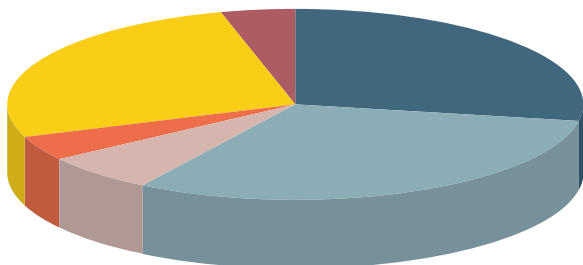
Dans le quartier des Sorbiers l'aire de jeux désuète sera remplacée par un **véritable terrain multisports**.

Cette année les recettes du budget général seront complétées par un virement du budget « Bois » à hauteur de 60 000 €. Pour permettre la réalisation de tous ces investissements, il a été décidé de souscrire un emprunt de 450 000 €, montant sensiblement équivalent au remboursement en capital inscrit en charges pour l'année 2016, qui ne fera pas augmenter l'endettement de la commune. Il est à noter que les taux d'intérêts très bas sont favorables à une telle opération et permettent de réaliser des investissements importants d'économie d'énergie, de confort pour les Villériers tout en soutenant l'activité industrielle et commerciale de notre localité.

FONCTIONNEMENT

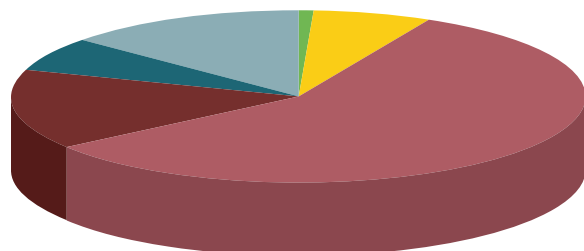
DÉPENSES

Charges à caractère général	1 137 000 €
Charges de personnel	1 250 000 €
Autres charges de gestion courante	270 000 €
Charges financières	156 000 €
Virement à la section d'investissement	1 060 520 €
Opérations d'ordre	160 000 €



RECETTES

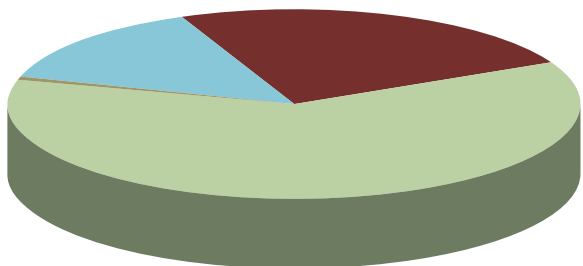
Atténuation de charges	30 000 €
Produits des services	260 500 €
Impôts et taxes	2 323 500 €
Dotations, subventions	606 000 €
Autres produits de gestion	265 000 €
Report exercice 2015	548 520 €



INVESTISSEMENT

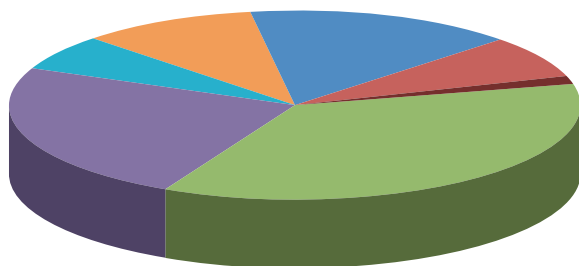
DÉPENSES

Immobilisations corporelles	1 795 520 €
Immobilisations en cours	10 000 €
Emprunts et dettes assimilées	415 000 €
Opérations d'ordre, report exercice 2015	699 464 €



RECETTES

Subventions d'investissement	300 000 €
Emprunts et dettes assimilées	450 000 €
Dotations, fonds divers, réserves	200 000 €
Produits de cession	50 000 €
Virement de la section de fonctionnement	1 060 520 €
Excédent de fonctionnement	699 464 €
Opération d'ordre	160 000 €



Le budget a été proposé et adopté sans augmentation de la fiscalité locale.

Économie

Les nouveaux acteurs économiques de la commune



• TIP TOP

Madame **Magali Heffner** a ouvert un dépôt vente de vêtements neufs et d'occasion en octobre 2015, elle propose des vêtements et accessoires homme, femme et enfants au 1 bis Grande Rue.

• BOULANGERIE VIENNET

Monsieur **Jean-Luc Viennet** s'est associé avec ses fils **Simon et Rémi** en février 2014 (société Les Trèfles).

Simon est maître artisan boulanger et Rémi est maître artisan pâtissier. Cette année, la boulangerie Viennet fête les 30 ans de son installation à Villers-le-Lac.



• LE MELYSS

Madame **Shqipe Decocker** a rebaptisé « Le Caméléon », elle vous accueille au Melyss depuis octobre 2015. L'équipe a maintenu les menus du jour le midi et vous propose une carte semi-gastronomique le soir et le week-end.



• RESTAURANT PIZZERIA DU PORT

Monsieur **Nicolas Deckert** a repris le restaurant Pizzeria du Port en avril 2015. La carte a été étoffée en restauration traditionnelle, la découverte de vins est proposée et il est toujours possible de déguster les pizzas au feu de bois.



• DOUBS PIZZA

Monsieur **Christophe Demoly** a ouvert Doubs Pizza rue du Quartier Neuf en décembre 2015. Il vous propose des pizzas et plats régionaux à emporter le soir.



• LES PIZZ' DE LILIAN

Monsieur **Lilian Binétruy** propose ses pizzas à emporter depuis mai 2015. Son camion est stationné le jeudi soir sur le parking d'ATAC à Villers-le-Lac.



• MAISON DE LA PRESSE : OUVERTURE D'UN DEBIT DE TABAC

Mme et M. Halter prennent la gérance du débit de tabac de Villers-le-Lac.

Depuis plusieurs années, notre commune ne disposait plus de débit de tabac (tabac, timbres fiscaux et autres produits). Il était urgent de remédier à ce manque pour préserver le commerce local.

Mme et M. Halter se sont portés candidats pour cette reprise avec le soutien et l'aide de Mme le Maire. La direction des douanes et la Fédération nationale des buralistes après enquêtes, ont validé cette demande. C'est avec satisfaction que cette nouvelle a été accueillie. Avec quelques travaux d'aménagement et une formation pour les deux nouveaux buralistes, Villers-le-Lac renforce son offre commerciale.

• SUPERMARCHÉ ATAC

Votre magasin **ATAC** change d'enseigne et devient **bi1**.



Police Municipale

Deux agents de police municipale travaillent pour la commune :

Bruno Kohler et Pascal Girardclos.

Souvent sur le terrain, ils consacrent 4 heures par semaine à l'accueil du public dans leur bureau de la mairie.

Une partie de leur temps de travail est réalisé sur la commune des Fins pour laquelle ils ont effectué 204 heures en 2015.



Bilan d'activité 2015

Les agents de police municipale sont investis de missions de police administrative et de missions de police judiciaire.

Les agents interviennent sur trois axes de travail :

- La prévention et la police de proximité
- L'éducation
- La répression si malgré la prévention et l'éducation, les règles de vie ne sont pas respectées.

Les principales actions des agents de police municipale en 2015

• La sécurité scolaire

Avec 322 présences à l'école primaire centre, au collège et aux Bassots, ils assurent la sécurité des enfants qui traversent la route et régulent la circulation aux heures de début et de fin des cours.

Ils participent aux réunions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège.

Dans le cadre de La Sécurité et prévention routière, les agents de Police municipale encadrent l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière, ils ont ainsi consacré 16 heures aux élèves de 5^e et de 3^e, 3 heures aux élèves de CP et 12 heures à ceux de CM1 et CM2.

• La police de proximité

Les nombreux contacts avec les enfants et adolescents sur l'ensemble des lieux publics de Villers-le-Lac, les passages chez les commerçants, les contacts avec les artisans et la population sont les différents axes privilégiés.

L'opération « Fermeture des commerces » en veille des fêtes de fin d'année et l'opération « Tranquillité vacances », avec 87 rondes sur Villers-le-Lac et les Fins, engagent les deux agents.

La vidéo protection est utilisée régulièrement par nos agents et par la Gendarmerie.

• Le service des objets perdus et trouvés

Ce sont 29 objets trouvés et 17 réclamés pour l'année écoulée.

• L'Aménagement de voirie

En collaboration avec les autres équipes municipales, les agents travaillent sur le traçage de la signalisation routière, des places de stationnement ; la pose de panneaux, l'attribution des noms de rues...

• Service administratif

Urbanisme, permis ou déclarations de travaux (64 dossiers), dossiers étrangers (4 attestations d'accueil, 3 dossiers de regroupement familial)

• Service funéraire

35 vacations funéraires

• Sécurisation de diverses manifestations et défilés

Conscrits, 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 2 novembre, 5 décembre, Téléthon...



C'est à travers ces différentes missions que nos agents de police municipale œuvrent à l'amélioration de la sécurité des habitants et de leur cadre de vie.

La police municipale en chiffres pour 2015

- **225 procès-verbaux** : stationnement, infractions routières, contrôles radars, contrôles avec le sonomètre, découvertes de véhicules volés, procédures pour véhicules en stationnement abusif ou épave, procédures pour dépôt d'ordures, divagation de chiens
- **154 interventions sur la voie publique** : vol à ATAC, gens du voyage, une quinzaine d'interventions sur des accidents de la circulation sur les RD461, RD215 et au centre-ville, identification de plusieurs personnes pour des incivilités sur des biens publics ou privés, problèmes de voisinage, augmentation des procédures « dépôt sauvage », tapage, divagations, interventions avec les Sapeurs-Pompiers et la Gendarmerie.



Téléthon 2015

Un énorme merci à tous pour votre participation !



VILLERS-LE-LAC a eu l'honneur d'organiser les 4 et 5 décembre dernier le TÉLÉTHON Val de Morteau

*Une manifestation de cette ampleur demande beaucoup d'engagement et le défi n'était pas facile à relever. Le comité des fêtes de Villers, renforcé par quelques volontaires a accepté de constituer un comité de pilotage présidé par **Patrice Mollier**. Le travail a commencé dès mars 2015 et les premières actions ont été lancées : vente du sac Téléthon, sponsoring, mobilisation des bénévoles, élaboration d'un programme avec réservation des artistes... Après une trentaine de réunions, de nombreuses discussions, des travaux en commissions, 10 mois de préparation, Villers était prêt pour ces deux journées au service de la recherche médicale.*

Le beau temps, de nombreux visiteurs, tout a été réuni pour que la fête soit réussie. Des enfants aux grands-parents, le public familial s'est retrouvé dans la salle des fêtes tout au long de ces 30 heures. Le programme, très varié, a permis à chacun de trouver un intérêt : de l'accordéon pour les anciens, du hard rock pour les jeunes, des jeux pour les enfants, des marches pour les sportifs, des musiciens regroupés pour la bonne cause, du foie gras pour les gourmets, un fil rouge sympathique, 500 kilos d'oranges pressées par le vélo de l'association des « Tout vite »...

Cette mobilisation au profit de l'AFM Téléthon, a permis de collecter la somme de 57185,13€, le meilleur résultat de la région. Une fois de plus les habitants du Val ont fait preuve de générosité et de savoir-faire.





Téléthon



Recette d'un TELETHON 2015 réussi :

- 2 000 sacs vendus
- 1 comité d'organisation efficace et compétent mobilisé pendant 10 mois
- Plus de 200 bénévoles sur le site pendant 30 heures
- 1 adhésion presque totale des associations du Val
- 1 météo favorable
- 1 public nombreux et varié
- 1 programme hétéroclite pour tous les goûts
- Des sponsors généreux

Des stands dévalisés :

- 650 bouteilles de Champagne
- 200 litres de vin chaud
- 500 assiettes de soupe aux pois
- 600 kebabs
- 350 repas enfants
- 1 440 œufs au lard
- 500 choucroutes et gratins
- 2 160 huîtres
- 6 240 escargots
- 50 kilos de pâtes fraîches
- 500 kilos d'oranges pressées
- 70 kilos de comté pour la fondue
- 1 300 crêpes
- 450 flambeaux pour les marches sportives
- ...et 57 185,13 Euros remis à l'AFM lors du Téléthon !



Environnement & cadre de vie

Concours des villes et villages fleuris 2015

Le « Concours des Villes et Villages fleuris 2015 » s'est clôturé le 5 octobre 2015 par la traditionnelle cérémonie de remise des prix à Micropolis,

Villers le lac a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie « Offices de Tourismes et Syndicats d'Initiatives ».

Ce prix a pu être remporté grâce au travail fourni par nos services techniques et plus particulièrement Yvan Charpentier en charge du fleurissement de la ville à qui nous adressons nos félicitations.





Opération « Villers propre »

Munis de sacs poubelle et gants aux mains, ils étaient quelques dizaines samedi 9 avril dès 8h30 à ramasser les papiers, canettes et autres résidus laissés le long des routes et dans les espaces publics par des concitoyens peu soucieux de leur environnement. Le froid et la grisaille n'avaient pas rebuté les adhérents ou sympathisants des associations de Villers le Lac ainsi que quelques particuliers.

Les enfants des écoles et du collège participent également à l'action et ont démontré que la future génération était inquiète de voir tous ces déchets jalonné les routes et talus.

Un peu après 11 heures, toute l'équipe, satisfaite d'avoir réalisé un beau geste, s'est retrouvée autour d'un apéritif offert par la commune.

Merlon des Vergers

En 2015, le merlon des vergers a été réalisé pour embellir et rendre plus agréable le bord de route du bois de ban. Les essences de plantations ont été sélectionnées pour qu'il soit en fleurs au printemps, en été et en automne.



Aménagement paysager devant la crèche




Guide sur les essences locales pour vos plantations

Le Pays Horloger et le projet de Parc naturel du Doubs Horloger vous propose un guide sur les essences locales recommandées pour la réalisation de haies, bosquets ou alignements d'arbres.















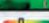







Ce guide peut vous être procuré en fichier numérique par votre mairie ou sur le site du Pays Horloger www.pays-horloger.fr.

Extrait du guide :

Types de sol : TT : Tout Type C : Calcaire NC : Non Calcaire Sec  Humide

Essences locales recommandées pour une haie champêtre haute :

Hauteur entre 5 et 15 mètres
Les arbres peuvent être plantés isolés ou en bouquets, mais aussi sous forme de haies, tout en respectant les usages locaux en matière de distance minimale des limites séparatives.

			
<i>Acer pseudoplatanus</i>  (Erable sycomore) TT	<i>Acer platanoides</i>  (Erable plane) TT	<i>Acer campestre</i>  (Erable champêtre) TT	<i>Alnus glutinosa</i>  (Aulne glutineux) NC
			
<i>Betula pendula</i>  (Bouleau verruqueux) TT	<i>Carpinus betulus</i>  (Charme) TT	<i>Fagus sylvatica</i>  (Hêtre commun) TT	<i>Fraxinus excelsior</i>  (Frêne commun) TT
			
<i>Juglans regia</i>  (Noyer) TT <800m alt.		<i>Ligustrum vulgare</i>  (Troène) TT	<i>Malus sylvestris</i>  (Pommier commun) TT

Cette sélection de végétaux locaux a pour vocation de permettre de planter des haies, bosquets ou alignements d'arbres que **l'on trouve à l'état naturel et adaptés à notre territoire.**

Les plantations, comme les constructions, ne sont pas anodines et ont un impact significatif sur nos paysages.

Le choix d'une essence locale contribue à respecter l'identité du territoire et encourage à redécouvrir une «nature ordinaire» que l'on peut observer autour de nous.

Ces végétaux **améliorent le cadre de vie et favorisent une intégration harmonieuse dans le paysage tout en évitant la banalisation des territoires.**

Ce guide permettra également d'avoir les meilleures chances de réussir les plantations en sélectionnant des plantes adaptées à la nature des sols et au climat de notre région.

Forêt & Agriculture

Questions à Bernard Mougin, agent patrimonial de l'ONF

“ En poste à Villers-le-Lac depuis 2000, responsable d'un triage d'une surface de 1000 ha environ sur les Forêts Communales de Villers-le-Lac, Les Fins, Morteau et les Combes, il appartient à un groupe de 8 agents au sein de l'Unité Territoriale de Pontarlier-Morteau, partie de l'Agence du Doubs.

Qu'est-ce que l'ONF ?

L'ONF est un établissement public en charge de la gestion des forêts publiques (forêts appartenant soit aux collectivités, forêts communales, soit à l'état, forêts domaniales).

L'ONF est chargé de faire appliquer le régime forestier dans ces forêts publiques.

Deux types de personnels travaillent à l'ONF : des personnels administratifs et des personnels techniques assermentés.

L'établissement exerce de très nombreuses missions au niveau national, missions très différentes selon les régions :

- Surveillance générale du domaine
- Aménagement et gestion des forêts
- Martelage, vente et suivi des exploitations
- Relation avec les communes et les élus
- Elaboration et suivi des travaux sylvicoles (plantation, dégagement, infrastructure routière...)
- Mission de police de l'environnement
- Accueil du public
- Missions spécifiques de restauration de terrain en montagne, DFCI (lutte contre les incendies), restauration des dunes.

La forêt de Villers-le-Lac

Le prélèvement des arbres n'est pas le fruit du hasard. Il est prévu et programmé dans un document de gestion appelé « Aménagement Forestier ».

Cette feuille de route programme les différentes actions à mener en forêt sur une période de 20 ans : de l'entretien des peuplements et mobilisations des bois, à l'accueil du public, la protection de l'environnement et le maintien des paysages.



La révision de l'aménagement de Villers-le-Lac vient de se faire pour une nouvelle période de 20 années (2014 - 2033)

La forêt communale de Villers-le-Lac a une superficie de 227 ha dont une quarantaine acquise récemment, année 1999, sur le site du Sauts du Doubs.

Cette forêt, située entre 720 et 1040 m d'altitude, est découpée en 34 parcelles (unité de gestion) et la possibilité (volume calculé que l'on peut prélever chaque année) est de 1300 m³/an.

La particularité de la forêt de Villers est son imbrication dans la ville au niveau d'un certain nombre de parcelles. Cela pose un certain nombre de difficultés quant à la mise en œuvre de l'exploitation : proximité des constructions nouvelles et des lisières, destruction de limite lors des terrassements, dépôt d'ordures et déchets verts, accès très délicat pour le chargement des grumes, conflit entre les usagers occasionnels et les professionnels lors des exploitations...

Rencontre annuelle du maire avec les agriculteurs

Madame le Maire et son premier adjoint ont rencontré les agriculteurs de la commune le 1^{er} octobre 2015.

Cette rencontre annuelle très conviviale est appréciée de tous. Les agriculteurs ont pu échanger sur les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien (barrières cassées, animaux qui s'égarent...) et les projets en cours comme par exemple l'extension du magasin de la fromagerie des Majors.

La rencontre s'est poursuivie autour d'une collation de produits locaux qui a permis de prolonger les discussions.

Fêtes & Cérémonies



Cérémonie du 13 novembre 2015
Remise de la médaille du travail
pour les employés municipaux et la
médaille de l'engagement dans la
vie municipale pour les élus.

Médaille pour 37 ans de vie municipale :

Jean Bourgeois

6 mandats dont 3 en qualité de Maire
Elu Conseiller municipal en 1977 dans l'opposition
3^e adjoint de 1989 à 1995
Maire de 1995 à 2014

Médaille pour 31 ans de vie municipale :

Jacques Renaud-Bezot

Conseiller municipal de 1983 à 1989
4 mandats d'adjoints dont 3 aux finances

Médaille pour 30 ans de travail :

Marguerite Jacquot

Depuis le 30 janvier 1985, Marguerite gravit les grades et les échelons et obtient le grade d'Attaché territorial (agent de catégorie A) par promotion interne en janvier 2013. Depuis juillet 2013, Marguerite a été détachée dans le grade de Directrice générale des services.

Médaille pour 30 ans de travail :

Jean-Marie Scalabrino

Jean-Marie a été recruté en octobre 1985, il est actuellement adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Médaille pour 20 ans de travail :

Fabrice Michel

Fabrice a commencé sa carrière en qualité de conducteur spécialisé en janvier 1994 puis est passé agent de maîtrise en 2003. Devenu technicien territorial (agent de catégorie B) par le biais de la promotion interne en 2012, il a pu prendre les fonctions de Directeur des services techniques.

Médaille pour 20 ans de travail :

Mme Claude Siron

Recrutée en octobre 1992 en qualité d'agent d'entretien dans les locaux de la Mairie, Claude a ensuite intégré l'équipe des ATSEM de l'école maternelle du centre. Elle a obtenu le concours d'ATSEM et a été nommée dans ce grade en 1997. Actuellement Claude est ATSEM principale de 2^e classe.

Médaille pour 20 ans de travail :

André Cuche

André a été recruté en janvier 1994, il est actuellement adjoint technique principal de 1^{ère} classe. Il est spécialisé en maçonnerie et surtout il conduit les chasse-neige avec aisance et précision.

Médaille pour 20 ans de vie municipale :

Henri Faivre-Pierret

3 mandats... le 4^e est en cours
Conseiller municipal de 1995 à 2001
Adjoint depuis 2001 et 1^{er} adjoint depuis 2014
Il occupe le poste d'adjoint à l'urbanisme.





Ronde de l'espoir

Pour son prochain passage, la ronde de l'espoir donne rendez-vous le 10 septembre 2016 dans notre localité.

Noces d'or, diamant et platine

La cérémonie des noces d'or, de diamant et platine a eu lieu samedi 21 novembre 2015. Les couples et leurs familles ont été reçus à la salle des fêtes.

Madame le Maire a profité de l'occasion pour rappeler les valeurs du mariage et féliciter chaleureusement les jubilaires.

La cérémonie a été clôturée par un buffet et verre de l'amitié.

Noces d'or

M. et Mme Jacques ACHALE
 M. et Mme Pierre ALBINI
 M. et Mme Gaston ANGUENOT
 M. et Mme Claude BALOSI
 M. et Mme Serge BLIN
 M. et Mme Albert BOLE
 M. et Mme Jacques CHOPARD
 M. et Mme Claude COQUARD
 M. et Mme Jean-Pierre CUENOT
 M. et Mme Jean-Claude DUBOIS
 M. et Mme Gilles DUPRET
 M. et Mme Bernard FEUVRIER
 M. et Mme Christian GRANDPERRIN
 M. et Mme Hervé JACQUOT
 M. et Mme Denis MICHEL
 M. et Mme Marcel MOUGIN



M. et Mme Jean-Claude PEPIOT
 M. et Mme Georges ROUSSEL-GALLES
 M. et Mme Daniel VERMOT-DESROCHES

Noces de diamant

M. et Mme Gérard BARTHELET
 M. et Mme Cirilo BATISTA
 M. et Mme Serge CHOPARD-LALLIER
 M. et Mme Yves DROZ
 M. et Mme Henri DUBOIS

Noces de Platine

M. et Mme Jean GARRET

Les couples résidant dans la localité, qui fêteront en 2016 leur anniversaire de mariage, pour 50, 60 ou 70 ans de vie commune peuvent se faire connaître en mairie, ils seront reçus lors de la cérémonie programmée en fin d'année. (Les registres communaux n'ont pas mémoire des mariages célébrés hors de la commune).



Vœux au monde économique : réception des nouveaux acteurs.



Conscrits 2016 : plus de 120 participants.

Sport & Culture



Le Tor des Géants a eu lieu du 13 au 16 septembre 2015 à Courmayeur en Italie, c'est une course de 332 km avec 23 300 mètres de dénivelé positif.

660 ultra-traillieurs se sont donnés rendez-vous à Courmayeur sur la ligne de départ le 13 septembre, ils avaient 150 heures pour boucler leur parcours et devaient donc arriver avant samedi 19 septembre à 16h.

Patrick Bohard est le premier français à remporter cette course, son périple a duré 80 heures et 20 minutes ! Il n'a dormi que 2 heures et 4 minutes sur l'ensemble de son parcours et a évolué à 4 km/h de moyenne.

Questions à Patrick Bohard

Dans cette course référence de la planète du trail, le Tor des Géants à Courmayeur, comment se sont terminés les derniers kilomètres ?

Malgré une course maîtrisée sur les allures et la gestion de l'effort, les derniers kilomètres ont été pour moi les plus difficiles car il a fallu me battre pour conserver une petite avance sur mes poursuivants, de 3h mon avance a fondu comme neige au soleil pour finir à 24 mn. Il était donc temps de passer la ligne d'arrivée à Courmayeur.

Le sport, c'est plutôt le dépassement de soi, l'émotion ou la compétition ?

J'ai toujours abordé la compétition comme un jeu, certes je prépare mes épreuves avec minutie et je suis un compétiteur mais c'est avant tout ma soif de découverte qui l'emporte, rien de plus beau que d'aller à la rencontre d'autres cultures, de nouveaux pays, de nouveaux massifs. Ma discipline me procure également beaucoup de joie et d'émotions partagées.

Quels seront les prochains challenges pour cette saison ?

J'ai participé le 15 avril en Croatie à une course importante sur un format de très longue distance (171 km pour 7 100 mètres de dénivelé positif), l'occasion pour moi de découvrir un pays et une région, un moyen aussi de lancer une saison qui sera riche et intense avec entre autres une participation au championnat du monde longue distance en Espagne en Juillet, un retour sur la Trace des Ducs de Savoie à Chamonix fin août et un déplacement en octobre sur l'île de la réunion pour participer à « la Diagonale des fous ».



Gros plan sur le badminton Val de Morteau : un club bien installé à Villers-le-Lac

Le badminton dans le Val de Morteau est en plein développement. Après avoir obtenu le label « club avenir » par la fédération française qui récompense un travail de formation mené depuis plusieurs années, le Badminton Val de Morteau (BVM) a décidé de créer une Académie de Badminton. L'objectif essentiel est de proposer 3 à 4 séances d'entraînements hebdomadaires aux jeunes joueurs afin de les faire intégrer l'équipe majeure du club en championnat National 3. Un suivi médical a été mis en place avec le cabinet de kinésithérapeutes des Fins; les jeunes sont accompagnés sur des compétitions nationales et internationales, le tout coordonné par l'entraîneur du club, **Natasha Tatrano**.

En plus de tenir son rôle de dirigeant au sein du club, Natasha représente encore le club sur les terrains. En juin dernier, elle a décroché un magnifique doublé aux Championnats de France Vétérans en simple et double mixte dans la catégorie V1 (+35 ans), une compétition plus relevée d'année en année.

Les résultats récents prouvent que la relève féminine est bien présente au sein du club.

Quatre jeunes joueuses se sont senties « chez elles » sur les cours de badminton : **Solène Favre, Anya Tatrano, Marie et Lana Cesari**.

Solène Favre, 16 ans, a déjà fait ses preuves en intégrant de manière constante l'équipe 2 du club en championnat Régional 2. Elle est d'ailleurs un atout majeur de la montée dans l'élite régionale qui se profile à la fin de la saison.

Les 3 autres filles sont encore petites, mais font déjà parler d'elles depuis un bon petit moment. Anya, 12 ans, a commencé le badminton à 6 ans. Depuis sa première compétition en 2010, elle devient la meilleure jeune fille dans sa catégorie d'âge au niveau régional, puis interrégional, et enfin elle

monte au niveau national en intégrant le Collectif France en août 2015 (équipe de France jeunes).

Marie, 10 ans, a fait ses premiers pas sur le terrain à 7 ans. En 3 ans de pratique Marie devient une vraie joueuse de badminton, ses qualités physiques et techniques s'améliorent à une vitesse incroyable.

Lana, 9 ans, petite cousine de Marie, s'est lancée dans les entraînements à l'âge de 7 ans. Petit à petit, Lana quitte le badminton « enfant » et commence à maîtriser parfaitement les bases.

Ces 4 jeunes filles bénéficient de 2 entraînements collectifs et 1 entraînement individuel par semaine encadrés par les entraîneurs du club, ex-joueurs de niveau international.

En terme de résultats, Lana a remporté le Trophée Interrégional à Belfort en simple et en double mixte (sa première compétition interrégionale qui regroupe les meilleures joueuses des quatre régions voisines).

Anya et Marie ont été sélectionnées pour le Top Elite à Bourges, une compétition nationale, qui regroupe les 12 meilleures françaises de chaque année de naissance. Anya, qui jouait dans la catégorie supérieure à la sienne, a terminé à la 5^e place alors que Marie a fini 6^e en réalisant de très beaux matchs serrés.

“ La relève féminine est assurée ! ”



Marie Cesari et Anya Tatrano



Lana Cesari



Natasha Tatrano



Solène Favre

Partenariat culturel avec le Conseil départemental du Doubs

Le Conseil départemental du Doubs soutient la diffusion de spectacles de qualité en milieu rural, dans ce cadre, « Le Jardinier » de la Compagnie des Chimères a été proposé à la salle des fêtes début mars.

Ce spectacle fait partie du projet artistique « Mémoire et transmission » qui consiste à dire avec simplicité, avec humour souvent et puis gravité quand il le faut la mémoire qui s'efface, le temps qui passe, ce que l'on oublie et ce que l'on transmet. Conçu pour les enfants, leurs parents et leurs grands-parents, la soirée a été riche en émotions. Avec poésie et sensibilité, le texte parfois difficile a touché le public lorsque « le Jardinier » plante de petites graines de questions en attendant de les voir fleurir.



Spectacle de Noël pour les enfants

Les 500 écoliers de Villers-le-Lac ont pu pour la première fois cette année participer à un même spectacle offert par la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. **Jacques Boilley**, baladin des temps modernes, a enthousiasmé petits et grands en proposant à la salle des fêtes deux séances de son spectacle.

Avec sa guitare, le chanteur a transmis sa bonne humeur en entonnant des refrains entraînants repris en chœur par petits et grands : des instants magiques partagés par tous.

Cette initiative innovante a enchanté petits et grands : un joli cadeau complété par le goûter de Saint Nicolas apprécié par les gourmands...



Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun

Cent ans après, la France rend un hommage solennel aux combattants français et à ceux de tous les pays belligérants venus combattre sur le sol français durant cette terrible bataille.

Fin mai, l'anniversaire des 300 jours de bataille a été placé sous le signe de la jeunesse et de la paix.

Le 27 mai, le spectacle « Poilu » a été présenté à tous les écoliers de cycle 3, après un travail remarquable des enseignants sur le devoir de mémoire. La population a été conviée à une cérémonie officielle au monument aux morts, afin de rendre hommage aux enfants de Villers-le-Lac tombés au champ d'honneur lors du conflit de 1914/1918 et plus particulièrement aux soldats morts à Verdun.

En début de soirée une nouvelle représentation du « Poilu » a rassemblé le public local pour un drôle de rendez-vous avec la guerre. Sans tabous, ce son et lumière de poche, étonnante reconstitution a atteint son but : la parabole de la pomme de terre a su montrer le terrible portrait du champ de bataille...



Galitzine

Le rendez-vous est devenu traditionnel. Galitzine sera en concert mercredi 27 juillet 2016 à la Chapelle des Bassots.



Ils ont marqué l'actualité cette année

Des récompenses chez les sapeurs pompiers

205 interventions sont à mettre à l'actif de nos sapeurs-pompiers pour l'année 2015.

Au 1^{er} janvier 2016, l'effectif du centre totalise 13 agents avec aptitudes validées... autorisés à monter dans les véhicules.

C'est peu, mais heureusement la relève cette année est très forte, 7 agents sont en cours de formation. L'effectif atteindra 20 pour les vacances d'été...

Chez les pompiers, en 2016, on comptabilisera environ 150 jours, soit 1000 heures de formation sur l'année auxquelles il faut ajouter les formations continues et les recyclages obligatoires des week-ends de garde.

2016 sera une année de changement de l'organisation des départs des secours sur la commune en journée: pour optimiser un maximum les moyens du val de Morteau, toutes les demandes de secours sur la commune de Villers-le-Lac seront assurées, prioritairement par Morteau.

Le but est de répondre à une demande dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions.

Les agents de Villers disponibles en journée pourront aller effectuer des gardes postées à Morteau afin de répondre aux appels sur le Val. Les agents disponibles en entreprise sur Villers pourront être déclenchés en renfort sur Morteau si l'effectif minimum devient trop faible.

Vous avez besoin de nous... Nous avons besoin de vous... Nous recrutons toujours pour une meilleure réponse à la demande.



Sainte Barbe

C'est avec émotion que trois pompiers du centre de secours de Villers-le-Lac ont été récompensés lors de la cérémonie de Sainte Barbe du 23 janvier :

- Le **Caporal-Chef Jean-Marie Siron** était récompensé pour un départ bien mérité après 40 années de service. On ne compte plus pour lui les heures de formation, d'intervention de jour comme de nuit, les repas en famille interrompus par la sonnerie de son bip. En famille, avec son épouse et ses 3 enfants, il a pu profiter de la soirée et être félicité.
- Le **Sergent Stéphane Simeant-Esprit** a été félicité et récompensé pour 15 années de service.
- Le **Caporal Nicolas Warembourg** a été récompensé pour 5 ans de service.

Sport



Olivier Siron, 1^{er} Master 2 au Slalom spécial.

Emmanuel et Olivier Siron ont participé du 28 au 30 janvier aux championnats de France de ski alpin des sapeurs pompiers à Montgenèvre.

Olivier :

- Champion de France Master 2 en Slalom Spécial
- 3^e Master 2 en Slalom Géant
- 3^e toutes catégories en Slalom Parallèle

Emmanuel :

- 24^e en slalom spécial
- 21^e en slalom géant

4L Trophy

Le 4L Trophy est un Raid Aventure 100% étudiant.

Cette année, la Mairie de Villers-le-Lac a eu le plaisir d'aider **Benjamin Chatelain** et **Romain Vermot**, deux amis d'enfance, à réaliser ce projet un peu fou.

À bord d'une 4L, ils ont traversé la France, puis l'Espagne pour finalement prendre le ferry en direction du Maroc. C'est là que l'aventure a vraiment commencé pour nos deux jeunes Villersiens. Durant les quelques jours passés dans le désert à dormir sous la tente et à réparer ou plutôt rafistoler leur bolide, ils n'ont pas oublié la raison de leur visite dans ce pays. En effet, au terme de leur voyage, ils apportaient des fournitures scolaires et des affaires de sport pour aider l'association « Enfants du désert » à la création d'écoles.

Après un périple de plus de 2 semaines et malgré les difficultés rencontrées, ils ont finalement réussi à regagner la France dans leur 4L. Depuis, ils ont repris leurs études d'informatique, mais cette aventure riche en émotions restera pour eux un très beau souvenir.



Médaille militaire décernée à Monsieur Eric Faivre



Monsieur **Eric Faivre** a reçu la médaille militaire, au mémorial des Glacis à Besançon, des mains du Préfet de région le 19 mars dernier à l'occasion de la journée nationale du souvenir.

C'est au titre des faits de guerre du conflit algérien que le Président de l'Association locale des anciens Combattants d'Afrique du Nord s'est vu décerner cette haute distinction nationale destinée aux sous-officiers et soldats.

Théo Prizzi

Théo Prizzi, plus jeune porte-drapeau de France du Souvenir Français, a reçu un diplôme du Souvenir Français début mars lors de l'Assemblée générale du comité du Val de Morteau.

La relève est assurée !



Mot de l'opposition

Après deux années d'activités de l'équipe en place force est de constater qu'un certain nombre de réflexions nouvelles ont été engagées, notamment sur la circulation et la remise à niveau des bâtiments administratifs, les écoles étant tête de liste.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir quelques idées émises lors de notre campagne trouver bonne grâce comme ce projet de circulation ambitieux, car une vision à long terme fait toujours partie de nos axes majeurs.

Le dossier de l'eau a été bouclé comme prévu fin 2015. Le prestataire est resté le même, les négociations étant restées dans le cercle très fermé du Syndicat des Eaux. Dans l'ignorance des tractations, nous ne pourrions en dire davantage. Le citoyen n'a-t-il pas le droit d'en savoir plus ?

L'exercice financier 2015 s'est soldé par un bel excédent. Malgré cela le choix est, pour le budget 2016, d'emprunter encore. Notre proposition du précédent bulletin n'a toujours pas été entendue à ce jour, mais notre objectif de mettre en place de nouvelles sources de recettes reste prioritaire à nos yeux. Souvenons-nous des remarques acerbes lors de la campagne concernant le manque de réalisme lié au financement de nos projets.

L'incapacité à se projeter sur du long terme fait partie de nos déceptions et reste un frein à un développement que nous souhaitons plus visionnaire.

Agents recenseurs

Le recensement s'est déroulé du 21 janvier au 20 février 2016.

Premiers chiffres dans l'attente des chiffres définitifs validés par l'INSEE après contrôle de toutes les opérations :

- Nombre de logements supposés sur la Commune = 2547
- Nombre de personnes supposées sur la Commune = 4889

Coordinateur du recensement :

Marguerite Jacquot, Directrice Générale des Services.

Agents recenseurs :

Pierre Albini, Alain Arnoux, Denis Binétruy, Jean-Paul Binétruy, Christine Chaudat, Christiane Chopard-Dit-Jean, Marie-Claude Cuenot, Jean-Marie Inglada, Céline Nycz, Thérèse Siron.



Informations diverses

Citoyenneté

Tout jeune français, garçon ou fille, doit spontanément se faire recenser auprès de la mairie de son domicile familial dans les trois mois qui suivent le jour de ses 16 ans (Carte d'identité et livret de famille des parents).

La mairie délivre alors une attestation qui est nécessaire pour se présenter aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire...)

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. À 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique. Pour toute autre situation (déménagement...), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Si tel est votre cas, présentez-vous au secrétariat de mairie, au plus tard le 31 décembre 2016 (pour participer aux élections de 2017) muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



Cérémonie de citoyenneté à Villers-le-Lac le 23 avril 2016, remise de la 1^{ère} carte d'électeur

Horaires travaux bruyants

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Horaires de la déchetterie

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h45 à 19h

Le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h45 à 17h30

Le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Réunions publiques

La Municipalité convie les habitants à des réunions publiques d'information et d'échanges :

- Lundi 29 août à 19h à la Salle des Fêtes
- Lundi 5 septembre à 19h à la Mairie
- Lundi 12 septembre à 19h à la Salle des Genevriers.

Taxis à la demande

Transport à la demande sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Morteau

Ce service fonctionne le mardi et le jeudi et dessert les communes de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

Contactez Taxi Julien au plus tard la veille du déplacement avant 18h au 07 82 39 64 04

Tarif de la course : 2 €

Nouveaux horaires de la Poste

À compter du 1^{er} juillet 2016

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé sur la façade du Musée de la Montre. Les Sapeurs-pompiers ont formé les Élus du Conseil municipal à l'utilisation du défibrillateur.



Inscrivez-vous à la newsletter

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter de la commune à l'adresse suivante : <http://www.villers-le-lac.fr/> et à consulter les actualités publiées régulièrement sur le site internet.



Vacances tous sports

Soyez en forme !!!

Cela fait maintenant 19 ans que la commune organise les Vacances Tous Sports pour réunir les jeunes de 8 à 15 ans durant le mois d'août afin d'occuper la fin des vacances en pratiquant divers sports.

Cette année les activités auront lieu du 8 au 26 août 2016. Le programme et les inscriptions seront disponibles en mairie fin juin ainsi que sur le site internet.

Un grand merci aux sociétés locales, canoé-kayak, judo, pétanque, tennis, base-ball, athlétisme qui s'associent chaque année à cette action.

Programme à la carte avec au choix entre autres : badminton, piscine, tir à l'arc, équitation, tennis de table, randonnées, descente en rappel, escalade ... etc



Actualités



Diplôme Jeune Génération Théo PRITZY

Dimanche 8 mai, une belle cérémonie s'est déroulée au monument aux Morts pour le 71^{ème} anniversaire de la victoire de 1945.

> Lire la suite

Newsletter



Restez informé en vous inscrivant à la Newsletter !

Il vous suffit de saisir votre adresse e-mail dans le champ suivant :
saisissez votre adresse e-mail



Séance de gymnastique à l'Âge d'Or

Bien vivre à Villers



Lanternes des commerçants



Soirée vintage



Thé dansant mensuel à l'Âge d'Or



Salon des vins



Galette du Comité des fêtes



Repas de l'entraide sociale

Le Forum des associations

aura lieu dimanche 11 septembre 2016
de 9h à 12h
à la salle des fêtes de Villers-le-Lac



Calendrier des fêtes



Mise à jour du calendrier sur le site internet :

<http://www.villers-le-lac.fr/>

JUILLET

- 13 Don du Sang
- 14 Fête Nationale

AOÛT

- 20 Soirée ZUMBA
Association «Je m'appelle Léonie»

SEPTEMBRE

- 16-17 Tournoi de Poker
- 18 Fête des Hameaux - Comité des Fêtes
- 23 Loto - Ecole Maternelle du Centre

OCTOBRE

- 3 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
- 7 Présentation du Sporting Club
- 8 110 ans - La Française
- 9 Loto - Chapelle des bassots
- 10 Tournoi de tarot - Club de l'Age d'Or
- 14 Loto - Collège
- 16 Repas - Unité Pastorale
- 20 Choucroute - Club de l'Age d'Or
- 23 Loto - Pastourelle
- 24-26 Stage école de musique de de danse
- 29 Cérémonie des noces d'or
et de diamant - Mairie

NOVEMBRE

- 4 Saint Eloi - Musée de la Montre
- 5 Soirée Tripes - Salle de la Française
- 5 Bourse aux Skis - PEEP
- 6 Vide grenier - Club de l'Age d'Or
- 7 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
- 11 Repas - Anciens combattants
- 11 Armistice - Monument aux Morts
- 12 Sainte Barbe - Pompiers
- 13 Loto - Anciens combattants
- 14 Belote - Club de l'Age d'Or
- 18 Soirée Zumba
Harmonie Union et Progrès
- 19 Soirée disco - Sporting Club Villers
- 23 Loto - Club de l'Age d'Or
- 26 Loto - Ski Club
- 27 Concert - La Fraternité

- 28 Tarot - Club de l'Age d'Or

- 30 Don du sang - Matin

DÉCEMBRE

- 3 Loto - AFN
- 4 Concert - Harmonie Union et Progrès
- 5 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
- 5 Commémoration
Monument aux Morts
- 10-11 Marché de Noël - MJC
- 15 Repas de Noël à la salle des fêtes -
Club de l'Age d'Or
- 16 Noël - Ecole des Bassots
- 17 Noël - La Fraternité
- 18 Loto - SCV
- 28 Concert Brass'Band
- 29 Noël au club de l'Age d'Or
Entraide sociale

JANVIER

- 1 Apéritif dansant - Le Liseron
- 5 Galette des rois - Club de l'Age d'Or
- 8 Tirage des Rois - AFN et anciens
Combattants
- 9 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
- 19 Fondue - Club de l'Age d'Or
- 21 Fêtes des enfants - Commerçants et
Comité des fêtes
- 22 Loto - Ecole primaire du centre
- 27 Soirée Zumba - PEEP
- 29 Loto - La Pétanque
- 30 Tarot - Club de l'Age d'Or

FÉVRIER

- 4 M'Nozil Brass - La fraternité
- 5 Loto - Tennis
- 6 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
- 6 Etablissement du calendrier des Fêtes
- 10 Marche au flambeau - Comité des Fêtes
- 12 Loto - Harmonie Union et Progrès
- 16 Choucroute - Club de l'Age d'Or
- 22 Loto - Club de l'Age d'Or
- 24 Audition fin de stage - La Fraternité
- 27 Belote - Club de l'Age d'Or

MARS

- 3 Loto des enfants - MJC
- 5 Loto - La Fraternité
- 6 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
- 11 Grenouilles - Club de l'Age d'Or
- 12 Loto - Entraide Sociale
- 18-19 Salon des vins salle de la Française
La Française
- 19 Loto - Ecole des Bassots
- 19 Commémoration Monument aux Morts
- 26 Loto - Judo Club
- 27 Tarot - Club de l'Age d'Or

AVRIL

- 1 Bourse aux vélos - PEEP
- 1 Carnaval - Comité des fêtes
- 3 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
- 8 Conscrits
- 10 Belote - Club de l'Age d'Or
- 14 Soirée solidarité - Collège
- 23 Repas - Anciens combattants
- 26 Loto - Club de l'Age d'Or
- 29 Soirée Vintage - Vétérans du Foot

MAI

- 6 Concert - La Pastourelle
- 8 Armistice - Monument aux Morts
- 13-14 Concert - Etoiles Noires
- 20 Concert - La Fraternité

JUIN

- 3 Spectacle de danse - MJC
- 9 Chorale - Collège
- 10 Concert - Harmonie Union et Progrès
- 11 Sentiers du Doubs - Morond
- 11 Tournoi de scrabble
- 16 Kermesse - Ecole du Centre
- 18 Méchoui - AFN
- 22-25 Festival des Musiques du Haut-Doubs
- 23 Assemblée générale - La Française



Un nouveau blason pour Villers

C'est l'ancre marine qui orne le blason actuel de la cité,
rappelant que Villers-le-Lac doit ses origines
à l'activité des pêcheurs.

Le Saut du Doubs avec ses 27 mètres de chute concourt
à la renommée de la localité,
mais d'autres atouts peuvent être mis en valeur.

Nous proposons de moderniser la représentation actuelle
et invitons les créateurs à s'inspirer des richesses de
Villers pour proposer un logo original, dynamique qui
reprendra les qualités et les couleurs de notre cité.

Un appel à concours (Règlement et inscriptions)
sera lancé prochainement sur le site Internet
de la ville!

*En ce jour de septembre ou Antidé fugua
Ou nous l'avons retrouvée sur le bas côté
Nommée comme un grand maître nous lui
trouvâmes un toit
A sa façon bovine elle nous a remerciée*



*Durant ces quelques jours ou elle fut bien
tranquille
Nous la lavâmes un coup et comme ce fut utile
L'animal nous gratifia d'un peu de son lait
Que nous consommâmes dans les plus brefs délais*



*Mais Antidé voulait rentrer avant Janvier
Non pas qu'elle s'ennuyait au chevet de mon lit
En ce jour de décembre nous l'avons déposée
En compagnie des siens dans sa verte prairie*

- Les agneaux-mi-mousse -



Les aventures de la vache Antidé...

www.villers-le-lac.fr